



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Préfecture  
de la région Nouvelle-Aquitaine  
et de la Gironde



000094



FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques  
de Nouvelle-Aquitaine  
et du département de la Gironde

Bordeaux le 24 février 2023

Monsieur le Président,

Le Gouvernement a mis en place de nombreuses mesures (bouclier, amortisseur, garantie de prix, guichet d'aide) pour accompagner les entreprises confrontées aux hausses des prix de l'électricité et du gaz.

Les services du conseiller départemental à la sortie de crise (CDSC) sont mobilisés pour orienter et accompagner les entreprises vers les solutions les plus adaptées à leur situation.

Ils peuvent être contactés :

- par mail ([codefi.ccsf33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf33@dgfip.finances.gouv.fr)) ;
- par téléphone au **06 17 22 70 81**.

Nous vous invitons à assurer une diffusion la plus large possible de ces coordonnées.

Néanmoins, certains chefs d'entreprise, par méconnaissance des dispositifs ou par découragement face aux difficultés rencontrées, hésitent à engager les démarches.

Positionnés au plus près des territoires, si vous avez connaissance de situations de cette nature, vous pouvez inviter les chefs d'entreprise à nous contacter et, en parallèle, à nous alerter directement aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Les services du CDSC veillent à accompagner systematiquement de façon personnalisée les entreprises dont vous nous aurez signalé la situation, afin de s'assurer qu'elles aient bien accès à tous les dispositifs d'aide mis en place.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Préfet de la région Aquitaine  
et de la Gironde

Etienne GUYOT

Le Directeur régional des Finances publiques  
de Nouvelle-Aquitaine  
et du département de la Gironde

Samuel BARREAU